

Le retour des chefs blancs ?

La République démocratique du Congo (RDC) se trouve dans une situation non avouée de tutelle internationale. Le Comité international d'accompagnement de la transition est responsable de dysfonctionnements dans le rétablissement de la paix et de la sécurité en RDC. Aujourd'hui, la Belgique est accusée d'avoir un « agenda caché », ses intérêts dans son ancienne colonie ayant des répercussions sur sa propre campagne électorale. La communauté congolaise de Belgique représente, en effet, un électorat non négligeable.

Jean-Claude Willame

« La mauvaise gouvernance et la corruption semblent plus tributaires de notre propre culture que des facteurs extérieurs, contrairement à ce que prétend un discours largement répandu. Pour changer réellement l'orientation de l'histoire, nous préconisons que des personnes d'origine occidentale ayant choisi la nationalité congolaise soient associées comme ministres à la gestion de l'État. C'est la seule solution réaliste [...] sans laquelle la RDC se trouvera dans la posture du mythe de Sisyphe¹ ».

Ces propos ne sont pas tenus par un quelconque nostalgique du Congo de papa, mais par un ancien militant nationaliste congolais, Albert Kisonga Mazakala, compagnon de route de Laurent Désiré Kabila et ancien ambassadeur de la RDC nommé par celui-ci à Bruxelles en 1998. Il y a

trois ans, cette personnalité, qui est aussi l'auteur d'un ouvrage sur quarante-cinq ans d'histoire congolaise, paru l'an dernier et préfacé par un historien congolais de renommée internationale, s'était faite plus précise: il fallait « nommer des ministres blancs (et de préférence belges) choisis parmi ceux qui sont nés chez nous, parlent nos langues, sont mariés à nos compatriotes et surtout exercent une profession chez nous. Il ne s'agit plus d'en faire des conseillers mais des décideurs politiques, avec nous. Les postes à leur confier seraient les suivants: ministères des Transports, de l'Agriculture, de la Santé, de la Fonction publique, de l'Enseignement, de l'Industrie, du Commerce, gouverneur de la Banque centrale, procureur général de la République, inspecteur général de la police, commissaires de district ».

¹ Paru dans *La Libre Belgique*, le 15 mai 2006.

Si ce genre de proposition, qui fera sourire, traduit bien le manque de confiance en soi, la désespérance et l'impuissance d'une certaine élite congolaise face à l'ampleur de la tâche qui se trouve devant elle, elle est loin d'être ridicule et absconse. Elle pousse en effet dans ses derniers retranchements un état de fait : celui d'un pays qui se trouve déjà *de facto* sinon *de jure* dans une situation non avouée de tutelle internationale qui porte le beau nom de « partenariat ». Le « retour du grand chef blanc » n'est donc pas aussi saugrenu qu'il n'apparaît : le seul problème est que le « retour » qui se déploie sous nos yeux n'a guère fait montre d'efficacité jusqu'ici.

L'ÉCHEC D'UNE TUTELLE

Rappelons d'abord que s'il n'y a pas de « ministres occidentaux » au pouvoir, il y a un « Comité d'accompagnement de la transition (Ciat) » qui, composé des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité, de la Belgique, du Canada, de l'Afrique du Sud, de l'Angola, du Gabon, de la Zambie, de l'Union européenne, de l'Union africaine et de la Monuc, est un organe tirant sa base juridique de l'Accord global et inclusif signé par toutes les parties en conflit le 17 décembre 2002. Cet accord prévoit en effet la mise en place d'un comité international visant à soutenir le Programme de la transition qui inclut notamment l'organisation d'élections « libres, transparentes et démocratiques » dans un environnement sécurisé. Le Ciat est donc une véritable institution de cette transition et s'est doté d'un pouvoir d'influence, voire d'injonction, considérable.

Le Ciat, par la présence en son sein de représentants du Conseil de sécurité, est malheureusement aussi l'héritier de l'Accord de Lusaka qui a produit, sous la houlette des « faiseurs de paix » internationaux, dont Louis Michel, un échéancier très contestable dans la résolution d'une crise à dimension internationale. Il conditionnait en effet une obligation de droit international — le retrait de pays agresseurs désignés comme tels en 2001 — à la tenue d'une réconciliation congolaise, une matière de souveraineté internationale. Mais le Ciat est aussi, non seulement à travers ses représentants du Conseil de sécurité, mais aussi à travers ceux d'autres organisations régionales ou des diplomaties bilatérales, le porteur des dysfonctionnements qui se sont produits en matière de rétablissement de la paix et de la sécurité en RDC. Parmi ceux-ci, on citera le mandat d'une mission de paix inapproprié par rapport à la dangerosité de la situation sur le terrain, le refus de prise en charge d'une priorité essentielle pour le rétablissement de la paix — la formation de forces de l'ordre dignes de ce nom —, la présence de contingents de casques bleus insuffisants, mal préparés et dont certains sont touchés par la corruption ambiante, l'attitude velléitaire et la politique peu cohérente de l'Union européenne dans le dossier congolais².

Dans le domaine de la gestion politique de la crise, les « grands chefs blancs » n'ont guère été plus « proactifs ». On peut leur imputer la responsabilité partielle de plusieurs « brouillages » apparus tout au long de la période dite de transition.

² Dès 2003, l'UE a souscrit à l'idée que, pour ce qui regardait le maintien de la paix en Afrique, sa politique de sécurité et de défense consisterait à travailler conjointement avec l'Union africaine en lui fournissant la logistique et les compétences techniques pour le montage de missions de la paix. À deux reprises au moins, l'Union africaine manifesta son intention d'appuyer la Monuc avec ses propres troupes dans les régions troublées du Kivu et envoya pour ce faire des missions préparatoires sur le terrain. Cette option ne reçut finalement aucun soutien de l'UE. Sollicitée par l'ONU au début de 2006 pour fournir un appui militaire à la Monuc pendant la période électorale, l'UE se distingua par une valse-hésitation et des tergiversations pendant quatre mois pour aboutir finalement à une opération d'appui dont le dispositif essentiel réside dans l'envoi d'un contingent européen stationné sur un aéroport de Kinshasa et dont la mission sera surtout branchée sur une possible exfiltration d'expatriés, le reste de la force qui comptera 1 500 hommes étant basée au Gabon.

Le premier fut un chevauchement, dans le système politique de transition, de la ligne de démarcation entre la sphère du système politique et celle de la société civile, cette dernière faisant une entrée remarquée dans le système de pouvoir congolais, ce qui ne manqua pas d'entraîner une crise dans cette société civile.

Le second fut l'instauration d'un système de transition où il n'y avait plus ni opposition ni majorité (donc pas une démocratie telle qu'elle est inculquée dans les manuels des faiseurs de paix) mais un système « inclusif » où tout le monde est partie prenante du pouvoir (le système un plus quatre), certains « parrains » du Congo prônant même une prolongation de cette expérience de la transition en défendant l'idée d'un gouvernement de la post-transition qui soit, lui aussi, « inclusif », sous le label de « large union nationale ». Ce brouillage devait entraîner une paralysie institutionnelle pendant quatre longues années, chaque composante du pouvoir se neutralisant l'une l'autre.

Il y eut aussi la quasi-imposition par les faiseurs de paix d'une architecture institutionnelle post-transitoire d'où tout risque de présidentialisme devait être exclu, alors que ce présidentialisme demeurait de mise dans les pays voisins, ce qui était à nouveau le signe d'une incohérence politique majeure dans le chef des faiseurs de paix.

Enfin, l'organisation, elle aussi quasi imposée, d'un processus électoral lui aussi « inclusif » dans un paysage politique totalement éclaté qui, s'il fut un exploit technique remarquable, laissa trop ap-

paraître que le processus était avant tout conditionné, voire déterminé par l'extérieur, comme l'exprima une large fraction de la société civile. On voudra bien noter ici que les faiseurs de paix échouèrent finalement dans l'inclusion dans le système électoral d'un parti d'opposition historique, celui du vieux leader Étienne Tshisekedi, mais furent pris au mot par la multiplicité innombrable de factions politiques — plus de deux-cents — qui se présentent à l'électorat congolais à travers un système de listes ouvertes sur lequel les faiseurs de paix tentèrent en vain de mettre leur veto.

La mise sous tutelle du Congo n'a donc pas été très productive. Le chantier de la paix est à peine entrouvert et ce n'est certainement pas la tenue d'élections « libres, transparentes et démocratiques » qui garantira, comme aiment le croire les diplomates, des lendemains qui chantent.

ET LA BELGIQUE DANS TOUT CELA ?

Dans cette mise sous tutelle, l'ancienne puissance coloniale, comme ce fut souvent le cas sous le régime Mobutu, est à nouveau montrée du doigt et donc accusée d'« agendas cachés ». Il est vrai que depuis que son ancien ministre des Affaires étrangères a porté le dossier de l'Afrique centrale sur la scène internationale, la Belgique officielle, largement absente à l'époque des Willy Claes et Erik Derijcke, manifeste depuis lors une visibilité maximale. En plus de l'omniprésent commissaire européen Louis Michel qui fait bien — et très maladroitement — sentir que le dossier congolais est avant tout son affaire, on ne compte plus les déplacements

de ministres, chefs de partis et personnalités politiques belges en RDC depuis au moins un an.

Au CDH, Joëlle Milquet, « coachée » par son grand admirateur qu'est le député belgo-congolais, Bertin Mampaka, et ayant repris en main les réseaux chrétiens de l'ancien PSC, se remua beaucoup pour favoriser l'entrée en politique de femmes congolaises, après avoir essuyé l'an dernier un « flop » en organisant une grand-messe pour la diaspora congolaise de Bruxelles. « En face », c'est-à-dire au PS, la présidente de la Communauté française de Belgique, Marie Arena, ne demeura pas en reste et voulut travailler sur le même terrain à travers le filtre ultra-francophile de la Délégation Wallonie-Bruxelles de Kinshasa, tandis que le ministre de la Défense, André Flahaut, effectua de fréquents va-et-vient entre Bruxelles et Kinshasa pour suivre le dossier de la formation d'une armée congolaise toujours fantomatique et à laquelle la Belgique contribue avec les moyens du bord. Au MR, une visite d'un trio libéral composé du président Reynders, de la Belgo-Congolaise Gisèle Mandeila, secrétaire d'État aux familles et aux personnes handicapées, et du ministre de la Coopération, Armand De Decker, s'est déroulée en juin dernier. À l'issue de ce court périple, notre ministre des Finances, donnant ses encouragements à une « révolution culturelle » dans la gouvernance congolaise, a généreusement octroyé la remise d'une vieille créance datant de 1972 représentant... 0,50 % de la dette congolaise totale.

Du côté flamand, on fut plus discret et on « attendit de voir ». En tout cas, le ministre des Affaires étrangères qui, voulant ne pas être en reste par rapport aux positions très en pointe du SPa, Dirk Van der Maelen, s'était signalé l'an dernier par une sortie malencontreuse contre une classe politique congolaise corrompue et s'était attiré les sympathies d'une partie de la diaspora congolaise très échauffée³, s'est nettement calmé. On reste aussi « pragmatique » : en prévision d'un éventuel afflux intempestif de demandeurs d'asile congolais — dont le flux a pourtant diminué ces dernières années — le ministre Dewael est venu au Congo pour tenter d'obtenir une collaboration des autorités congolaises en cette matière. Pragmatisme qui ne s'embarrasse guère de pratiques très discutables puisque le ministre n'a pas hésité à accepter que l'on filme, alors qu'il ne l'a jamais autorisé jusqu'ici, un reportage sur les conditions de vie des demandeurs d'asile congolais en fin de parcours au 127 bis. Quant au grand humoriste qu'est le président de la Chambre, le VLD Herman Decroo, il annonça à ses collègues qui partaient observer les élections congolaises qu'il était décidément « trop connu » au Congo et qu'il ne souhaitait pas s'y rendre pour ne pas « influencer sur le processus électoral ».

Pour les Congolais, ce remue-ménage belge à l'égard de l'ancienne colonie interpelle : il ne peut qu'y avoir « un agenda caché », entend-on dire. Dans une certaine presse congolaise et à l'entame d'une campagne électorale qui se révèle très « chaude », des tirs à boulets rouges ciblent le Belge Louis Michel, accusé notamment de

³ Il s'agit de Congolais regroupés dans une mouvance aux contours imprécis et dénommés « Bana Congo ». Ces Bana Congo, manipulés parfois tantôt par les « tshisekedistes » de la diaspora, tantôt par un des anciens grands barons du mobutisme, Honoré Ngbanda exilé à Paris, sont les portevoix en Belgique d'une opposition radicale au processus électoral en RDC.

« jouer pour le parti du président actuel », d'être « un Léopold II qui voudrait faire du Congo un protectorat au profit des requins étrangers » ou qui entendrait « faire rattraper le temps perdu à la Wallonie en misant sur les richesses congolaises ». Il est vrai que Louis Michel, qui a beaucoup trop fait sentir que le dossier congolais était « son affaire personnelle », a commis plusieurs maladresses tout au long du processus électoral en intervenant à tout propos dans une matière qui regardait avant tout les Congolais eux-mêmes (agenda, système électoral...). La dernière bévue en date fut, quelques semaines avant le premier tour des élections, un malencontreux « lapsus » qui le fit déclarer au cours d'une émission télévisée que l'actuel président Kabila était « la chance que le Congo devait saisir », un propos qui fut vigoureusement démenti par des députés européens venus observer les élections en RDC.

Mais il faut dire aussi que les critiques enflammées contre le commissaire européen ainsi que la dénonciation d'agenda caché par les élites congolaises témoignent de la recherche de boucs émissaires à leurs propres turpitudes. Elles montrent en tout cas que le « mobutisme », tant vilipendé par ailleurs, est un prisme de lecture qui a toujours la cote. Il alimente surtout les angoisses confuses des réseaux d'élites qui ne peuvent concevoir que les Congolais ne soient pas manipulés et manipulables dans leurs entreprises.

Même s'il est vrai que des « intérêts » belges en RDC ne sont pas absents aujourd'hui — c'est une société belge qui a remporté le plus gros marché dans la

fabrication des kits électoraux — ni demain —, les marchés liés éventuellement à la reconstruction seront énormes et la Belgique comme d'autres pays s'y profitent pour la partie utile —, les perspectives d'une relance généralisée du Congo par la « communauté internationale » sont loin d'être assurées... et rassurantes. Louis Michel a dû ici essayer un revers cuisant si l'on en juge par le résultat des engagements de cette communauté au cours d'une conférence qu'il a coprésidée en février de cette année : sur les 681 millions de dollars nécessaires à la reconstruction du Congo, un dixième seulement avait été versé en mai 2006, ce qui valut au représentant adjoint du secrétaire général des Nations unies en RDC, cette réaction désabusée : « Si cette année est celle de la RDC, j'aime mieux ne pas imaginer ce que ce serait si ce n'était pas le cas⁴. » De son côté, le FMI vient de suspendre en totalité son appui à la balance de paiement congolaise, qui dépend en toute grande partie de l'aide extérieure, en invoquant des dérapages des dépenses budgétaires. Si c'est là le début des bonnes affaires!...

Dans leurs déplacements, nos éminences au Congo ont été peu prolixes sur ce sujet. C'est que les mobiles de leur visite étaient sans doute beaucoup plus prosaïques. La Belgique entre en effet en campagne électorale pour deux ans et, dans la partie francophone surtout, chaque parti est en quête de tout ce qui peut accroître son électorat à la marge.

À l'instar de Laurette Onkelinx qui, candidate bourgmestre à Schaerbeek, fait aussi sa campagne en se rendant au Maroc d'où elle peut être entendue par

⁴ Voir Agence France Presse 13 mai 2006 et Agence France Presse, 29 mars 2006.

satellite dans tous les foyers marocains de Bruxelles⁵, d'autres ont fait le déplacement au Congo en escomptant faire des voix dans la communauté congolaise de Belgique. Il faut en effet savoir que cette communauté, sans avoir l'importance des originaires de Turquie et du Maroc, n'est pas négligeable en termes d'électorat potentiel depuis une dizaine d'années.

En 2000, les Congolais se trouvent en troisième position, après les Marocains et les Turcs, parmi les ressortissants ayant acquis la nationalité belge. Le nombre cumulé de Congolais naturalisés est à cette époque presque égal à celui des Congolais résidant en Belgique et ayant conservé leur nationalité d'origine. Si

pour le ministre Dewael, il faut que la présence de cette communauté de plus en plus importante n'exerce pas l'effet d'aimant sur ses compatriotes au Congo, il y a là pour les partis francophones une clientèle qui peut se révéler intéressante et qu'il est toujours utile de capter.

Il apparaît donc bien que les « grands chefs blancs » ne sont pas prêts à « revenir » au Congo, mais que, par contre, toujours plus de Congolais continuent à vouloir trouver une place chez le Noko, c'est-à-dire dans leur deuxième patrie où ils ne sont guère les bienvenus et où désormais ils risquent leur vie dans les ruelles d'Anvers, de Bruges ou d'ailleurs. ■

⁵ Rappelons aussi que l'ex-mari de la ministre est d'origine marocaine et membre de son cabinet en charge des questions multiculturelles et des cultes.

Évolution de la population congolaise en Belgique de 1991 à 2000

